

Vous possédez un bien en location meublée ?

En résidence gérée ou d'habitation (sites de location, etc.)

Confiez-le à des spécialistes :



Vous gagnerez en temps, tranquillité et efficacité !

*A partir de 19 € HT/mois**

**si adhésion au CGA non incluse dans le tarif*

**Pour en savoir plus sur nos services,
ou notre outil dédié pour gérer au mieux
votre bien immobilier :**

04 67 18 67 25 | contact@augefi-lm.fr

<https://augefi-lm.fr>

Nous vous proposons :

CRÉATION ET IMMATRICULATION D'ACTIVITÉ

- > Entreprises individuelles ou indivision
(à partir de 89 € HT)
- > Sociétés (sur devis, à partir de 750 € HT)

GESTION COMPTABLE ET FISCALE DU BIEN

(à partir de 300 € HT sans TVA et 350 € HT avec TVA)

- > Déclaration d'existence de votre activité de loueur en meublé auprès des services fiscaux et administratifs
- > Adhésion à un CGA (Centre de Gestion Agréé) pour les personnes physiques
- > Dépôt des options fiscales en matière de BIC et de TVA
- > Déclarations de TVA et demandes de remboursement de crédit de TVA
- > Collecte des documents
- > Tenue, codification et saisie informatique de la comptabilité de votre activité de loueur en meublé
- > Bilan annuel (édition et télétransmission de la liasse fiscale)
- > Comptes annuels et imprimés fiscaux

- > Transmission des déclarations 2031, 2033 et annexes par le dispositif TDFC (Transfert de Données Fiscales et Comptables)
- > Édition des journaux, balances et grands livres à la date de clôture des exercices
- > Communication annuelle des informations à reporter dans votre déclaration de revenus

GESTION DE LA RELATION AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE

GESTION DE TRÉSORERIE

- > Demande de remboursement de la Taxe sur les ordures ménagères auprès du locataire ou gestionnaire (45 € HT/Demande)
- > Gestion des litiges financiers auprès du locataire ou gestionnaire
(à partir de 50 € HT)

RÉALISATION DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS

- > Réalisation et télédéclaration de votre impôt sur les revenus (à partir de 190 € HT)

GESTION DE LA FACTURATION POUR LE CLIENT (à partir de 80 € HT)

*2/3 de vos frais de comptabilité remboursés
en réduction d'impôt grâce au Centre de Gestion Agréé**

**si adhésion au CGA non incluse dans le tarif*